

Recherches sociographiques



Maurice CHALOM et John KOUSIK (dirs), *Violence et déviance à Montréal*

Sonia Gauthier

Volume 36, numéro 2, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056986ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056986ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Gauthier, S. (1995). Compte rendu de [Maurice CHALOM et John KOUSIK (dirs), *Violence et déviance à Montréal*]. *Recherches sociographiques*, 36 (2), 415–417.
<https://doi.org/10.7202/056986ar>

tantes métropoles canadiennes. En revanche, la comparaison avec quelques métropoles américaines, trop sommaire et statique, n'ajoute rien à l'analyse.

La partie la plus neuve de l'étude a trait à l'évolution du schéma spatial des activités, elle mobilise les données longitudinales sur les entreprises canadiennes — une première à cette échelle. Ces données, les auteurs ne le dissimulent pas, sont approximatives et surtout n'autorisent qu'un découpage très grossier: la ville de Montréal, l'Île et le reste de l'agglomération. Ainsi Sainte-Anne-de-Bellevue est en première couronne, Longueuil dans la deuxième, comme Melocheville. Si le commanditaire y trouve son compte, la portée fondamentale de l'étude en est affaiblie. Telle quelle, elle apporte cependant d'intéressants résultats. Le déclin de la ville-centre est précisé; il se fait surtout au profit de la première couronne, mais il est inégal, et la concentration se maintient très bien pour nombre de services aux entreprises.

L'analyse des sièges sociaux repose sur des données différentes qui permettent un découpage beaucoup plus précis. Si le déclin de la ville-centre se confirme en ce qui concerne le nombre des sièges, il est infime quant aux emplois; les grandes firmes privilégient l'hypercentre. Certes, on voit apparaître dans l'agglomération de Montréal quelques pôles de second niveau, mais rien qui se compare avec les villes américaines où, comme à Atlanta, ils déclassent parfois le centre originel. Que Montréal n'ait pas les mêmes problèmes ne doit pas l'encourager à la passivité; le dernier chapitre — un peu trop laconique — aborde les effets éventuels des technologies de la communication et survole les politiques de développement en matière de services supérieurs. Globalement, l'étude de Coffey et de son équipe est stimulante, bien documentée et illustrée. Elle fournit le cadre de référence pour des analyses ponctuelles qui en préciseront les apports.

Claude MANZAGOL

*Département de géographie,
Université de Montréal.*

Maurice CHALOM et John KOUSIK (dirs), *Violence et déviance à Montréal*, Montréal, Liber, 1993, 150 p.

La violence fait l'objet d'une attention accrue, tant de la part du public que du gouvernement. Elle est de plus en plus dénoncée. On essaie de la comprendre, de la prévenir. La tuerie de la Polytechnique (décembre 1989) a-t-elle été un catalyseur? Le choc causé par l'événement a-t-il entraîné la mobilisation à laquelle on assiste actuellement? Quoi qu'il en soit, le problème de la violence fait dorénavant partie des préoccupations collectives. La police ne fait pas exception à la règle.

C'est pour se pencher sur cette question que Maurice Chalom et John Kousik ont publié ce livre constitué, en grande partie, de textes présentés au Deuxième congrès mondial sur la violence et la coexistence humaine qui s'est déroulé à Montréal en 1992. On y fait le point sur diverses formes de violence ou de déviance qui ont cours sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) et sur les interventions effectuées en vue de faire face à ces problèmes. L'ouvrage comprend trois sections intitulées «Criminalité et

déviance», «Jeunesse et déviance» et «Violence conjugale». Les deux premières ont été rédigées par des personnes rattachées au Service de police de la CUM, la troisième par des intervenants de divers milieux.

Dans l'introduction, Maurice CHALOM rappelle que l'accroissement de la population des villes s'accompagne d'une augmentation de la criminalité contre les biens et les personnes. Parallèlement, dans la région de Montréal, les effectifs policiers ont très légèrement diminué alors que le coût de ce service s'est accru de 50% au cours de la dernière décennie. Du reste, il semble que la diminution de la criminalité ne peut venir de l'accroissement du corps policier que, selon l'auteur, nous n'avons plus les moyens de nous payer. Elle ne viendra pas davantage dans une plus grande répression. Les méthodes auxquelles on a eu recours jusqu'à maintenant — dites traditionnelles — n'ont pas l'effet escompté. Une nouvelle tendance, encore en élaboration, offre une seconde voie : la police sociopréventive et communautaire.

Chalom définit deux types de prévention : la *prévention situationnelle* qui «s'adresse aux victimes potentielles et vise à modifier les situations pour les rendre moins propices à des actions délictuelles» (p. 20); la *prévention sociale* qui «vise plutôt à améliorer globalement les conditions de vie dans un quartier, par le biais d'activités économiques et d'actions sociales et culturelles, dans l'espoir d'agir indirectement sur la délinquance» (p. 20). Pour espérer atteindre les objectifs poursuivis, il faut tenir compte de trois «macrocontraintes» : le marché de l'emploi, la relégation urbaine et la mobilisation de la communauté, qu'il faut d'abord sensibiliser.

Dans la première partie du livre, Marco LEVASSEUR montre, chiffres à l'appui, l'augmentation des vols qualifiés et des voies de fait graves au cours des dernières années. Cette hausse coïncide avec la dégradation de certains quartiers et une montée de la vente de stupéfiants. Tout en soulignant l'importance d'actions répressives, l'accent est mis sur la prévention situationnelle. Daniel DESBIENS, après un court historique des programmes de police communautaire et un survol des évaluations qui en ont été faites, explique comment un travail centré sur la diminution de la peur du crime se traduirait éventuellement par une réduction de la criminalité. Il présente le projet ACES (action concertée en enquête de stupéfiants) axé sur la concertation et la collaboration avec la collectivité. La question de la prévention sociale est aussi brièvement abordée.

Cette dimension est plus largement exploitée dans le chapitre suivant. Partant du constat que la répression policière et la judiciarisation de la mendicité ne règle rien, Richard MCGINNIS expose des moyens concrets pour répondre aux besoins des mendiants et démystifie au passage quelques croyances concernant cette population. Deux encadrés, dont l'un porte sur la mendicité et l'autre sur l'itinérance, décrivent ces phénomènes de façon plus approfondie. Cette section du livre se termine par un regard sur la prostitution, écrit par France THÉORÉT.

Dans la seconde partie, Maurice Chalom analyse les difficultés que vivent certains jeunes «issus de l'immigration» et qui peuvent les conduire à la délinquance et à l'adhésion à des bandes. Proposant une stratégie sociopréventive et communautaire qui aurait pour but d'éviter la dévalorisation identitaire de ces jeunes, Chalom décrit certains moyens susceptibles d'une part de démystifier les perceptions que les policiers et les membres des communautés ethniques ont les uns des autres et, d'autre part, d'améliorer leurs relations mutuelles. Se situant généralement dans la même veine que le chapitre précédent quant à l'explication de l'adhésion à des bandes, Pierre BLONDIN fait une description de l'émergence, de la

constitution et des activités criminelles de quelques-uns de ces gangs. Pour clore cette section sur la jeunesse, André LAPOINTE et Serge TREMBLAY présentent divers programmes concernant la drogue, les bandes ou d'autres situations sujettes à la prévention ou à la répression.

La troisième partie s'ouvre avec le texte de Claude ROY et Steven BÉLANGER qui analysent la violence conjugale sous l'angle psychologique, mais aussi en tant que phénomène social. Mentionnant la complexité du problème, les auteurs soulignent la nécessité d'une concertation des organismes d'intervention concernés. Entre autres le travail de réhabilitation des hommes violents doit s'effectuer en complémentarité avec le système judiciaire. L'importance de l'aide aux victimes, partie d'une stratégie globale visant à prévenir la violence conjugale, est également discutée. C'est cette dimension qui est plus largement développée dans le chapitre suivant, de Renée AUDY, portant sur les femmes violentées qui consultent dans les centres locaux de services communautaires (CLSC). Patricia ROSSI présente pour sa part une autre ressource: les maisons d'hébergement. Elle identifie les services qui y sont disponibles, les besoins et l'état émotionnel de la clientèle ainsi que le type de support offert. Marie-Suzie BRÉDY fait part, quant à elle, de la réalité particulière des femmes immigrantes violentées.

Par ailleurs, John KOUSIK présente trois mesures adoptées afin de mieux intervenir lors de situations de violence conjugale. Parmi elles, la concertation avec les autres milieux concernés a donné lieu à un projet pilote visant à diriger les victimes vers des services d'aide. L'auteur souligne l'importance de la sensibilisation du système judiciaire à cette question. C'est ce dont il est question dans le chapitre suivant, rédigé par Céline PELLETIER, juge à la Cour du Québec. L'auteure nous renseigne également sur la politique québécoise d'intervention judiciaire adoptée en 1986, qui n'a toutefois pas réussi à combler les lacunes du système quant à la violence conjugale. Finalement, Esthel GRAVEL décrit les facettes du travail de substitut du procureur général dans ce genre de situation.

Écrit dans un style accessible, l'ouvrage aborde des dimensions importantes de la violence. Tous les auteurs ne contribuent pas de façon équivalente à la réflexion; quelques-uns dépassent la description et proposent quelques pistes d'analyse. Les textes s'enchaînent avec une certaine cohérence, mais il n'est pas toujours possible d'y retrouver des arguments dans l'esprit de l'introduction, notamment en ce qui concerne la prévention. Même si l'on sait que Chalom et Kousik n'avaient pas la prétention de couvrir la question, on reste parfois sur sa faim. Par exemple, j'aurais aimé connaître l'opinion ou la réaction des policiers quant au nouveau rôle qu'on leur propose.

Ce livre touche à une diversité d'aspects concernant la violence et la déviance, et est malheureusement trop court; il aurait gagné à être plus volumineux, de façon à ce que les collaborateurs puissent nuancer, appuyer et approfondir davantage certaines de leurs affirmations résultant, en général, d'observations réalisées dans le cadre de leur travail. Ce livre vise entre autres à sensibiliser le public et les autorités concernées à propos de la criminalité à Montréal. Il saura, particulièrement dans le sens de l'introduction, susciter la réflexion quant à la situation actuelle et aux avenues proposées.

Sonia GAUTHIER

*Département de sociologie,
Université du Québec à Montréal.*
